



PREMIER RAPPORT
DU
COMITÉ PERMANENT
DE LA
POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Deuxième session
de la 60^e législature
du
Nouveau-Brunswick

le 15 novembre 2022

COMPOSITION DU COMITÉ

M. Ames, président
M^{me} Conroy, vice-présidente
M^{me} Bockus
M. Turner
M. Wetmore
M^{me} S. Wilson

M. Dawson
M. D'Amours
M. Bourque
M. Legacy
M. Arseneau

le 15 novembre 2022

Assemblée législative
du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président,

Le Comité permanent de la politique économique demande à présenter son premier rapport.

Le comité se réunit les 8 et 9 novembre 2022 et étudie les projets de loi suivants, qu'il approuve sans amendement :

- 5, *Loi sur les personnes disparues ;*
- 7, *Loi sur la durabilité des terrains boisés privés ;*
- 9, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier.*

Le comité étudie aussi les projets de loi suivants, qu'il approuve avec certains amendements :

- 2, *Loi modifiant la Loi sur l'impôt foncier ;*
- 4, *Loi modifiant la Loi sur les travaux publics.*

Le comité demande à présenter un autre rapport.

Le président du comité,

Richard Ames, député